#### AR PREFECTURE

016-200079259-20191125-D11\_2019\_DU2511-DE Regu le 23/12/2019

# Syndicat d'Aménagement du Bassin versant de la Dronne aval

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

# Comité syndical du 25 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq novembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Rioux-Martin, sous la présidence de Monsieur BONIFACE Joël.

Communes	Délégués titulaires	Titulaire	Excusés ayant donné	Délégués suppléants	Suppléant	Participent aux
		présent	procuration à		présents	délibérations
AUBETERRE-sur-DRONNE	M. Jean-Paul LAFRAIS	х		M. Xavier ORAIN	X	
BARDENAC	M. Bernard BERTON	х		M. Michel MAZURIE		
BAZAC	M. Régis CHALARD	х		Mme Nelly CHADEFAUD		
BELLON	M. Joël JARNY			M. Laurent MONTIGAUD		
Commune nouvelle de BOISNE- LA TUDE	Mme Lysiane BOUGON- CELERIER	х		M. Francis BROUANT		
BONNES	M. Stéphane BEGUERIE	х		M. Jean-Claude FAURE		
BORS	M. Yves DUPUY	х		M. Pascal BOURDIGEAUD		
BRIE-sous-CHALAIS	M. Olivier RIVALAN		M. Joël BONIFACE	M. Fabrice BORDE		
CHALAIS	M. Joël MOTY			M. Marc DUFLOT	х	х
CHÂTIGNAC	M. Daniel BOUCHERIE	х		Mme. Murielle PETIT		
COURGEAC	M. Michel ROUSSELIERE			M. Francis GALTEAU		
COURLAC	M. Ludovic MELUN			M. François DI VIRGILIO		
CURAC	M. Yvon GELINEAU			M. Noël GEORGES		
Les ESSARDS	M. Laurent ESCLASSE			M. Joël LABROUSSE		
JUIGNAC	M. Christophe PETIT	х		M. Jérôme VRIGNAUD		
LAPRADE	M. Cyril BRARD	х		M. Jean-Paul CROCHET		
MEDILLAC	M. Philippe FOUGA	х		Mme Françoise TARDE		
MONTBOYER	M. Christian PONTERY			M. Michel DUBOIS	х	х
MONTIGNAC-le-COQ	M. Damien HERY			M. Alain DESERT	х	х
Commune nouvelle de MONTMOREAU	M. Bernard HERBRETEAU	х		M. Jean Claude CHAUMET		
Ex AIGNES et PUYPEROUX	M. Laurent BERTHAUD	X		Mme Myriam HUGUET		
Ex ST AMANT de MONTMOREAU	M. Michel PAUL-HAZARD	х		M. Loïc SEGUIN		
Ex SAINT-EUTROPE	M. Vincent FROUGIER			M. Thierry BRUNO		
Ex SAINT-LAURENT de BELZAGOT	Mme Dominique BLANLOEUIL					
NABINAUD	M. Pierre BROUILLET	х		M. Régis STEFANIAK		
ORIVAL	Mme Pauline DUMAS			M. Louis DUMAS		
PILLAC	Mme Géraldine BOUILLON	х		M. Denis AUDOIN		
RIOUX-MARTIN	M. Joël BONIFACE	х		M. Jean-François VESSIERE	х	
RONSENAC	M. Jean-Paul GUILLON			M. Claude VAUTOUR		
ROUFFIAC	M. Jean-Marie RIBEREAU	х		M. Jean-Pierre VINCANT		
SAINT-AVIT	M. Michaël PASQUIER	х		M. Fabrice GUITARD		
SAINT-LAURENT-des-COMBES	M. Christian BOURDIER	х		M. Christophe DAMOUR		
SAINT-MARTIAL	Mme Martine VAN LECKWYCK- CATRY	х		M. Philippe LAGARDE		
SAINT-QUENTIN-de-CHALAIS	M. Alexandre DOUSSAINT			M. Sébastien COUTAND		
SAINT-ROMAIN	M. William RICHARD	х		M. Dominique LE GRELLE		
SAINT-SEVERIN	M. Christian MARCADIER			M. Patrick BENOIT		
YVIERS	Mme GEIMOT Nicole	х		Mme Dominique RICHARDS		

#### AR PREFECTURE

016-200079259-20191125-D11\_2019\_DU2511-DE

Regu le 23/12/2019

COMMUNAUTE DE COMMUNES 4 B SUD CHARENTE							
Communes	Délégués titulaires	Titulaire présent	Excusés ayant donné procuration à	Délégués suppléants	Suppléant présents	Participent aux délibérations	
BROSSAC	M. Jean-Pierre CHARBONNIER	Х		M. Jean-Claude SICAUD			
SAINT-FELIX	Mme Marie-Claire AUBRIT	х		M. Gérard GARON			

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE SAINTONGE							
Communes	Délégués titulaires	Titulaire présent	Excusés ayant donné procuration à	Délégués suppléants	Suppléant présents	Participent aux délibérations	
La BARDE	M. Laurent POINEAU	х		M. Jean-Michel ROUX			
BOSCAMNANT	M. Plerre BORDE	х		M. Guy BORDE			
La GENETOUZE	M. Michel MARTY			M. Bernard BERGER			
SAINT-AIGULIN	M. Patrice PELET	х		M. Jean-Pierre GOUZILH			
SAINT-MARTIN-de-COUX	M. Thierry SAUNIER			M. Alain FEUILLET			

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA CALI							
Communes	Délégués titulaires	Titulaire présent	Excusés ayant donné procuration à	Délégués suppléants	Suppléant présents	Participent aux délibérations	
CHAMADELLE	Mme Sophie BLANCHETON	х		M. Gérard MUSSOT	х	:	
COUTRAS	M. Michel FOULHOUX	х		Mme Sylvie BOISSEL	х		
Les EGLISOTTES-et-CHALAURES	M. Bernard NADEAU			M. Bernard GUILLEMOT	х	х	
Le FIEU	M. Jean-Michel BRUNET	х		M. Michel VACHER	х		
LAGORCE	M. Bernard DUDZIAK	х		M. Bruno LAVIDALIE			
Les PEINTURES	M. Wilfrid NERI			M. Jean-Paul MUSSET			
SAINT-CHRISTOPHE-de-DOUBLE	M. Alain ARNOUD	х		M. Georges DELABROY			

Date de la convocation : 04 novembre 2019 - Quorum : 26

Nbre total de délégués titulaires : 51 - Nbre de délégués titulaires présents : 31

Nbre total de délégués suppléants : 48 - Nbre total de délégués suppléants présents : 9

Nbre total de délégués suppléants ayant pris part au vote : 4

Nbre total de pouvoirs : 1

Secrétaire de séance pour la lecture des pouvoirs : Mme Sylvie BOISSEL

Nbre de votants : 36

# Assistaient à la séance :

- M. PANNETIER Gaël, responsable des services et technicien milieux aquatiques,
- M. HOSPITAL Pierre-Antoine, technicien milieux aquatiques,
- M. BONIS Eric, technicien milieux aquatiques et animateur local Natura 2000,
- Mme NADAUD Géraldine, adjointe administrative.

016-200079259-20191125-D11\_2019\_DU2511-DE Regu le 23/12/2019

# **DELIBERATION N° 11/2019**

OBJET : Information sur les décisions du Président : marché public de travaux pour la restauration de la continuité écologique sur la Tude, ouvrage de Berteau

#### EXPOSE:

En vertu de la délibération n° 13/2018 du 13/03/2018, le Comité Syndical a délégué au Président un ensemble de tâches dont celles de :

 prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services d'un montant inférieur à 200 000 € HT, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

En retour de quoi, le Président devra rendre compte, lors de chaque réunion du Comité Syndical, des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation de pouvoir.

C'est pourquoi le Président informe le Comité Syndical qu'un marché public de travaux, dans le cadre de la restauration de la continuité écologique sur la Tude, ouvrage du Berteau (communes de Chalais et de Saint Avit), a été lancé au printemps 2019.

Un avis de publication du marché a été publié sur les sites Marchés-Public et AWS du 11/03/2019 au 29/03/2019. Les variantes étaient autorisées sur le mode d'exécution des travaux.

La commission consultative des marchés publics du syndicat s'est réunie le 05/04/2019 afin d'étudier les 4 offres reçues (deux offres de base et deux variantes).

C'est la proposition « variante » de l'Entreprise Montauban et Fils qui a été retenue au regard des critères d'analyse des offres.

Montant de la variante retenue : 34 225 € HT. Le montant retenu est couvert par l'enveloppe prévisionnelle budgétisée.

Le Président a signé l'acte d'engagement et a envoyé la notification du marché à l'entreprise retenue le 21 mai 2019.

#### **RESOLUTION:**

En vertu de la délibération n° 13/2018 du 13/03/2018, le Comité Syndical a délégué au Président un ensemble de tâches dont celle de prendre toute décision concernant la passation des marchés de travaux, d'un montant inférieur à 200 000 € HT, le Président informe en retour le Comité Syndical qu'un marché public de travaux a été signé avec l'entreprise Montauban et Fils, pour la restauration de la continuité écologique sur la Tude, ouvrage du Berteau (communes de Chalais et de Saint Avit), le 21 mai 2019.

Le Comité Syndical prend acte de la décision prise.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Signature numérique de Joel BONIFACE

Syndical e Pirésident, Le 23/12/2019 15:04:01

d'Arrénagemidéel BONIFACE

Dronne Aval